

**DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE DE PERREUX**

**Nombre de membres :**

en exercice : 9

présents : 8

votants : 8

**Séance du 25 novembre 2019**

**N° 2019-012**

L'an deux mil dix-neuf, le 25 novembre à dix heures, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le quatre novembre deux mil dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Président du Centre Communal d'Action Sociale de PERREUX ;

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Christian LAREURE, Fabienne STALARS, Pierre DELAYE, Lina RONDELLI, Marie-Claude COTE, Christiane PARDON, Christian MATRAS

Absentes sans excuses : Yvette HILMEYER-JOBERT-POLETTE,

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Christiane PARDON

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité.

**OBJET : 2019-012 : Décision Modificative n°1**

Monsieur le Président explique que le CCAS est appelé à approuver une décision modificative (DM) pour réajuster les crédits en section de fonctionnement suite à des évolutions dans les dépenses de l'année.

	Fonctionnement	
Dépenses	Chapitre 011 compte 60623 :	- 450,00 €
	Chapitre 011 compte 6232 :	- 60,14 €
	Chapitre 065 compte 6568 :	+ 510,14 €

Conformément à l'article L 1612-4 du Code Général des Collectivités Territoriales et ouï cet exposé, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la décision modificative n°1.
- **De procéder** aux écritures budgétaires.

Ainsi fait et délibéré,  
Ont signé au registre tous les membres présents,  
Copie certifiée conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-264201690-20191125-2019-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/12/2019

Affichage : 02/12/2019

A PERREUX, le 25 novembre 2019

Le Président,  
Jean-Yves BOIRE

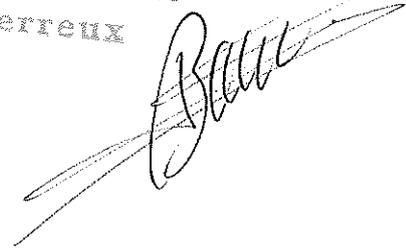
Centre Communal  
d'Action Sociale  
de Perreux

D.C.M. Exécutoire compte tenu de sa réception

en Sous-Préfecture le 02/12/19  
et de sa publication le 02/12/19

Le Président, Jean-Yves BOIRE

Centre Communal  
d'Action Sociale  
de Perreux



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-264201690-20191125-2019-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/12/2019  
Affichage : 02/12/2019